

Strasbourg, le 28 mai 2015

Communiqué de presse

**Insee Analyses Alsace N° 13
Mai 2015**

Le renouvellement des établissements peu favorable à l'emploi en Alsace

En dix ans, le nombre d'établissements relevant du champ des activités marchandes non agricoles a augmenté de 39 % en Alsace : il est passé de 73 800 unités début 2003 à 102 600 fin 2012. Derrière cette évolution se cache un important renouvellement du tissu économique, puisque seuls 30 400 établissements n'ont subi aucun mouvement démographique sur la décennie et sont considérés comme pérennes. Entre 2003 et 2012, 153 400 nouveaux établissements sont apparus en Alsace via des créations (77 %), des transferts entrants (18 %) ou des reprises (5 %). Dans le même temps 124 600 unités ont disparu via des cessations (71 %), des transferts sortants (23 %) ou des cessions (6%). Ces flux sont à l'origine de 17 100 suppressions d'emplois salariés sur la période. Au total, ce sont 38 300 emplois salariés qui ont été détruits en 10 ans (- 8 %), lorsqu'on y ajoute le solde des variations d'effectifs des établissements constants, présents en début comme en fin d'année, qui représentent 86 % des unités de production chaque année. L'ajustement conjoncturel de l'emploi passe davantage par une diminution du nombre de postes dans ces établissements constants que par des fermetures d'unités de production.

Chaque année, c'est près d'un tiers des établissements et un quart des emplois salariés qui sont réalloués dans la région. L'Alsace occupe néanmoins la dernière place du classement des régions de France métropolitaine en termes de taux de réallocation des emplois, que ce soit dans les établissements entrés-sortis du stock (10,3 %) ou dans les établissements constants (14,3 %). Certains secteurs d'activité affichent tout de même des taux élevés, supérieurs à la moyenne nationale. C'est le cas des services, qu'ils soient orientés vers les entreprises ou vers les ménages, de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, mais aussi de l'information et la communication. À l'inverse, la dynamique est moins forte dans les secteurs industriels. En lien avec la structure de leur appareil productif, plus tertiairisé, les zones d'emplois de Strasbourg et de Mulhouse présentent les taux de réallocation des emplois les plus élevés de la région.

Cette étude accompagne la sortie d'une publication nationale « Insee Première » sur le même thème. Elle sera présentée, ainsi que le bilan économique 2014 en Alsace, lors d'une conférence de presse qui se tiendra à l'Insee-Alsace le 28 mai 2015.

Publiable le 29 mai 2015 à 0h00

Contact presse : Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77
veronique.heili@insee.fr

Nos publications sont consultables sur le site : <http://www.insee.fr/alsace>